

Mairie Info

4 juin

2020

AGENDA

18 juin, commémoration de l'Appel du général de Gaulle.

20/21 juin, ouverture de la saison touristique

Du 1er juillet au 23 août, exposition d'aquarelles et de dessin de Yuyan Lin au Donjon.

Du 1er juillet au 20 septembre, exposition des photographies de Christian Thibaud dans le jardin.

Du 24 août au 27 septembre, exposition d'aquarelles, de pastels et d'huiles d'Hélène Kusnetsova au Donjon.

HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

- En fonction des évolutions des règles de déconfinement les services d'accueil rouvriront progressivement. Pour l'instant seule possibilité sur RDV au :

☎ 02 51 51 25 19



Tournage TV Vendée

COVID19

Le déconfinement s'amorce, mais ce n'est pas la fin de la pandémie pour autant. Les gestes barrières et le port du masque restent encore les meilleurs réflexes à adopter pour se protéger et protéger les autres.

Prenez soin de vous !

Pendant cette période nous avons privilégié notre commerce de proximité ainsi que les maraîchers, arboriculteurs, agriculteurs, éleveurs, fromagers...qui ont développé des circuits courts, alors continuons à leurs faire confiance en allant nous approvisionner chez eux en produits de qualité issus de notre terroir.

Ci-dessous, les principales informations issues de la réunion de conseil municipal du jeudi 4 juin 2020.

Administration générale - Finances- Personnel

Délégations consenties à Mr le Maire:

Le Conseil Municipal donne à Mr le Maire les mêmes délégations que celles en vigueur lors du mandat précédent, auxquelles sont rajoutées:

- Décisions relatives aux contrats d'assurance,
- Création, modification ou suppression des régies de recette,
- Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme concernant la démolition, la transformation ou l'édification des biens communaux.

Ces mêmes délégations sont consenties au 1er adjoint, pour pallier à l'absence de Mr le Maire et assurer ainsi la continuité de la vie de la commune.

Délégations votées à l'unanimité.

Une nouvelle délégation possible, concernant l'ouverture et l'organisation de la participation du public pour des projets liés à l'environnement, et non soumis à enquête publique, n'a pas été valdée et sera réétudiée ultérieurement.

Indemnités de fonction

L'indemnité de Mr le Maire est fixée à un taux de 37,85% de l'enveloppe maximale autorisée pour une commune de 1 200 habitants.

Concernant les adjoints: l'indemnité pour le 1er adjoint est fixée à 16,95% et à 9,80% pour les 2ème, 3ème et 4ème adjoints. Ces indemnités ont été votées à l'unanimité. Le principe de rémunération de Conseillers délégués, sur des missions ponctuelles, est acté et sera défini en fin d'année.

Désignation des représentants de la commune

E-collectivités: Mr Philippe Richier.

SIVOM: Mme Fabienne Caillaud, Mrs Johann Ducept et Eric Frouin.

SYDEV: Mrs Eric Frouin et Jean-Luc Dothée, (mise en place juillet 2020).

Correspondant Défense: Mr Denis Giacomazzi.

Composition des commissions:

Affaires scolaires et sociales: **Isabelle Pasquier**, Stéphanie Arrouet, Claire-Héloïse Niogret, Katia Baudry, Christia Marsaud et Daniel Lièvre.

Vie économique, Tourisme, Associations, Communication et Culture: **Denis Giacomazzi**, Claire-Héloïse Niogret, Annie Buffeteau, Christia Marsaud, Stéphanie Arrouet, Daniel Lièvre et Romain Busque.

Embellissement et entretien: **Fabienne Caillaud**, Stéphanie Arrouet, Annie Buffeteau, Adeline Gaboriau, Christia Marsaud, Romain Busque, Johann Ducept, Eric Frouin, Daniel Lièvre et Denis Giacomazzi.

Fonctionnement Interne: **Denis Giacomazzi**, Isabelle Pasquier, Fabienne Caillaud, Johann Ducept, Eric Frouin et Jean-Luc Dothée.

Environnement, Transition énergétique, Développement durable, Cimetières et Relations au territoire: **Jean-Luc Dothée**, Fabienne Caillaud, Annie Buffeteau, Christia Marsaud, Eric Frouin, Romain Busque et Johann Ducept.

Vie Citoyenne: **Stéphanie Arrouet, Jean-Luc Dothée**, Adeline Gaboriau, Katia Baudry, Christia Marsaud, Isabelle Pasquier, Romain Busque et Denis Giacomazzi.

En gras les référents des commissions. Mr le Maire est le président de toutes ces commissions, un vice-président (référent) est nommé lors de la première séance de travail. Les compositions des commissions ne sont pas figées, elles peuvent évoluer en cours de mandat au gré des dossiers à traiter.

Personnel:

Le Conseil valide le recrutement d'un agent technique, via Multi-Services, pour renforcer l'équipe d'entretien des espaces verts. Idem pour

deux saisonniers qui assureront la médiation culturelle du 20 juin au 27 septembre.

Finances

La délibération D2020-03-05, qui prévoyait une augmentation de 1% de la taxe d'habitation, s'avère non conforme. A la demande du contrôle de la Légalité des actes administratifs, le taux revient à son taux initial voté en 2019: 16,45%.

Affaires scolaires

Cantine scolaire:

Le Conseil donne son accord pour ne pas reprendre l'activité de restauration scolaire jusqu'au 4 juillet. Les élèves continueront à prendre leurs repas tirés du sac dans leurs écoles respectives. Ils sont encadrés par des agents communaux assistés de bénévoles. Parallèlement un travail de fond est lancé avec la société Restoria, le prestataire titulaire du marché, pour préparer l'exercice 2020/2021.

Tourisme

Saison 2020

Le début de la saison touristique est fixé au samedi 20 juin. Dans l'état actuel de la situation sanitaire, seuls le donjon et le jardin accueilleront du public avec la mise en place d'un protocole sanitaire stricte et le port du masque obligatoire. Les animations ont été revues, certaines sont supprimées, d'autres créées. Le flyer publicitaire est en cours de refonte, pour être en adéquation avec la situation.

Horaires,

Du 20 juin au 1^{er} juillet : de 14h30 à 18h00, tous les jours sauf le mardi. Jardin en semaine plus le donjon le week-end.

Du 1^{er} juillet au 31 août : de 10h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00. Donjon et jardin.

Du 1^{er} septembre au 4 octobre: de 14h30 à 18h00, tous les jours sauf le mardi. Jardin en semaine plus le donjon le week-end. Les nocturnes médiévales, animations proposées par

l'association au Coeur du Bocage, sont reportées en 2021, tout comme les rendez-vous au jardin et les journées du patrimoine de Pays. Les journées européennes du patrimoine sont maintenues. Elles auront lieu les 19 et 20 septembre, le thème est *"Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie! "*

Label Villes et Villages étoilés

La valorisation de la commune, dont le ciel est épargné par la pollution lumineuse, peut répondre aux conditions d'attribution du label "Ville et village étoilés", à l'image de la Chapelle aux Lys. Le nombre maximal d'étoiles est de 5. Un dossier de labellisation sera déposé avant septembre.

Divers

Santé

Les membres du Conseil souhaitent vivement pouvoir accueillir du personnel de santé dans le local dédié. Une étude est lancée pour accueillir kinésithérapeute, médecin, voir de la télémédecine. Un point sera fait avec la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie et l'ARS.

Salle des 3 Rives

Pour des raisons liées à la situation sanitaire, la salle des 3 Rives est fermée jusqu'au 1er septembre. Seule la salle Patarin reste réservable pour les enterrements.

Bien vivre ensemble

Sacs jaunes:

Merci de les déposer la veille du ramassage et non plusieurs jours avant, afin d'éviter d'attirer les animaux et générer une nuisance visuelle. Les sacs refusés par le SCOM sont impérativement à retirer de la voie publique.

Bruits:

Prière de respecter les horaires d'utilisation des tondeuses, motoculteurs... Semaine de 8h30 à 12h00 et 14h à 19h30 - Samedi de 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Merci de respecter vos voisins.

Info la Poste:

Veillez à rendre vos boîtes aux lettres accessibles afin de faciliter le travail des facteurs.

Etaient présents: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Jean-Luc Dothée, Fabienne Caillaud, Stéphanie Arrouet, Annie Buffeteau, Romain Busque, Johann Ducept, Eric Frouin, Adeline Gaboriau, Daniel Lièvre, Katia Lmouden, Christia Marsaud et Claire-Héloïse Niogret.

La prochaine réunion du Conseil
est fixée au
vendredi 26 juin 2020, 20h00

INFORMATIONS



Bibliothèque

Municipale

Réouverture: 4 juillet 2020

Port du masque obligatoire



Bibliothèque de Bazoges-en-Pareds

DONJON DE BAZOGES EN PAREDS

Peintures, aquarelles, dessins

EXPO Yuyan LIN

DU 1er JUILLET au 23 AOÛT 2020

Ouvert les jours de 10h30 à 12h00
et de 14h30 à 18h00 - Entrée gratuite
Renseignements au 02 51 51 23 10
www.bazoges-en-pareds.fr



JARDIN DE BAZOGES EN PAREDS

Photographies

EXPO Rêver d'horizons... Christian THIBAUD

**DU 1^{er} JUILLET
AU 20 SEPTEMBRE 2020**

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Ouvert tous les jours de 10h30 à 12h et de
14h à 19h. Fermeture de la billetterie à 18h.

Du 1^{er} au 20 septembre :

Ouvert les jours sauf le mardi,
de 14h30 à 18h.

Le visiteur devra s'affranchir d'un droit
d'entrée

Renseignements 02 51 51 23 10

www.bazoges-en-pareds.fr

Initiation au tir à l'arc:

Proposé dans les douves du Donjon par le
Club de tir à l'arc de Fontenay le Comte.

En continu de 15h00 à 17h30

Les 15, 21, 29 Juillet

et les 5, 12 et 19 août.

A partir de 8ans.



Rejoignez-nous sur
facebook



MAIRIE DE BAZOGES EN PAREDS (85390)

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 51 25 19

Mail : mairie@bazoges-en-pareds.fr

www.bazoges-en-pareds.fr